

UNE HISTOIRE DE LA PROSTITUTION SUR LA COTE DE L'OR A L'EPOQUE DE LA TRAITE NEGRIERE (XVIIIE-XVIIIIE SIECLES)

YOBOUE Yao Serge

Ecole normale supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Département d'Histoire-Géographie

serge2y@yahoo.fr

Résumé

« Ashawo », « toutou », « naamee-i-de » ou encore « seaters » ou « roaners » sont les nombreux substantifs par lesquels l'on désigne aujourd'hui les professionnelles du sexe de tout genre au Ghana. Ce que l'on semble ignorer, c'est que cette pratique, qui a pris de réelles proportions, actuellement au Ghana et dans plusieurs pays du Golfe de Guinée a des origines très anciennes remontant à l'époque de la présence des Européens sur le littoral ouest-africain en général et ghanéen en particulier, connu alors sous l'ethnonyme de Côte de l'Or dès le XV^e siècle. Cet article se propose donc de remonter le temps pour comprendre les origines, les enjeux et la catégorie de personnes, qui s'adonnait à cette pratique.

Pour ce faire diverses sources, constituées essentiellement de récits de voyages, ont été consultées et elles permettent de rendre compte de l'ancienneté de la prostitution, de l'origine des courtisanes et des conditions d'exercice de cette activité sur cette côte.

Mots clés : *Prostitution, Côte de l'Or, maladie vénérienne, esclaves, Européens.*

Summary

"Ashawo", 'toutou', 'naamee-i-de', 'seaters' and 'roaners' are the many names given to sex workers of all kinds in Ghana today. What seems to be ignored is that this practice, which has taken on real proportions in Ghana and in several countries of the Gulf of Guinea, has very ancient origins dating back to the time of the presence of Europeans on the West African coast in general and Ghana in particular, then known under the ethnonym of the Gold Coast since the 15th century. This article therefore proposes to go back in time to understand the origins, the issues and the category of people who engaged in this practice.

In order to do this, various sources, mainly consisting of travel accounts, were consulted and they make it possible to give an account of the antiquity of prostitution, the origin of courtesans and the conditions of exercise of this activity on this coast.

Keywords: *Prostitution, Gold Coast, venereal disease, slaves, Europeans.*

Introduction

Dans un article paru dans la revue *Genèses*, Odile Goerg (1991 : 144) affirmait que :

l'abondance des publications, qu'il s'agisse d'études universitaires, d'ouvrages ou d'émissions visant un public plus large ou même de livres destinés aux enfants, montre les mutations récentes de l'histoire de l'Afrique. Les connaissances se sont précisées, les axes de recherches multipliés, la méthodologie affinée. L'Afrique n'est plus - ou plus seulement - l'objet de descriptions statiques ou de narrations impressionnantes mettant l'accent sur les fêtes, les conflits ou les sacrifices.

Cette réflexion d'Odile Goerg traduit à quel point les pistes de recherche sur l'histoire en Afrique sont légions et attendent que l'historien s'y intéresse. L'une des pistes qui reste à défricher est sans conteste celle de la sexualité en général et en particulier celle de la prostitution¹ généralement définie comme l'acte de livrer son sexe et son corps moyennant paiement, de commercialiser de façon légale ou illégale des services et/ou des produits sexuels et d'exploiter le corps humain, plus particulièrement celui des femmes et des enfants, dans un but lucratif. C'est aussi un système qui organise l'exploitation et l'appropriation du corps de femmes, d'enfants, et de plus en plus souvent d'hommes et fonctionne à trois : la personne prostituée, le proxénète, le client (fondation Scelles, 2012, p. 5).

Certes, certains travaux² existent sur la question, mais comme l'a précisé Arthur Vido (2016 : 11), ils datent pour la plupart de la période coloniale, la période précoloniale étant pauvre en travaux sur la question. C'est cette lacune que cette étude qui porte spécifiquement

¹ D'après Milena Chimenti (2008 : 14-15), depuis l'émergence des études féministes, l'analyse de la prostitution en termes de rapports sociaux de sexe se divise en deux courants majeurs. D'un côté, un courant pour lequel la prostitution est la forme paradigmatique d'exploitation que subissent les femmes de la part des hommes. Ce courant qui est composé de féministes dites radicales (courant de type abolitionniste) combat l'institution de la prostitution : les auteurs qui y sont rattachés estiment que la régulation de la prostitution est inadmissible dans le sens où elle institutionnalise, et ainsi essentialise, la construction sociale des femmes en tant qu'objets sexuels à destination des hommes. Ces féministes perçoivent ainsi dans la régulation de la prostitution, voire dans la seule existence de cette activité, une atteinte non seulement envers les personnes qui s'y adonnent, mais aussi envers toutes les femmes. En combattant l'institution de la prostitution, ces féministes dénoncent sa régulation d'une part en tant que forme de discrimination des femmes, et, d'autre part, en tant que symbole de la logique libérale et consumériste. La prostitution n'étant pas vue comme un travail mais un esclavage, les prostituées sont perçues comme des victimes du système patriarcal et de la politique de division des genres.

² C. Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Desjonquères, 1994, p. 190-206.

sur la Côte de l'Or³ essaie de combler en poussant la réflexion jusqu'à l'époque de l'essor du commerce négrier plus précisément entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Diverses raisons justifient ce choix ; la première est que les récits de voyages portant sur cette partie de l'Afrique permettant de rendre compte de l'antériorité de cette pratique à l'ère coloniale ; la seconde est l'absence⁴ d'une étude spécifique à la Côte de l'Or (voir carte 1 ci-dessous).

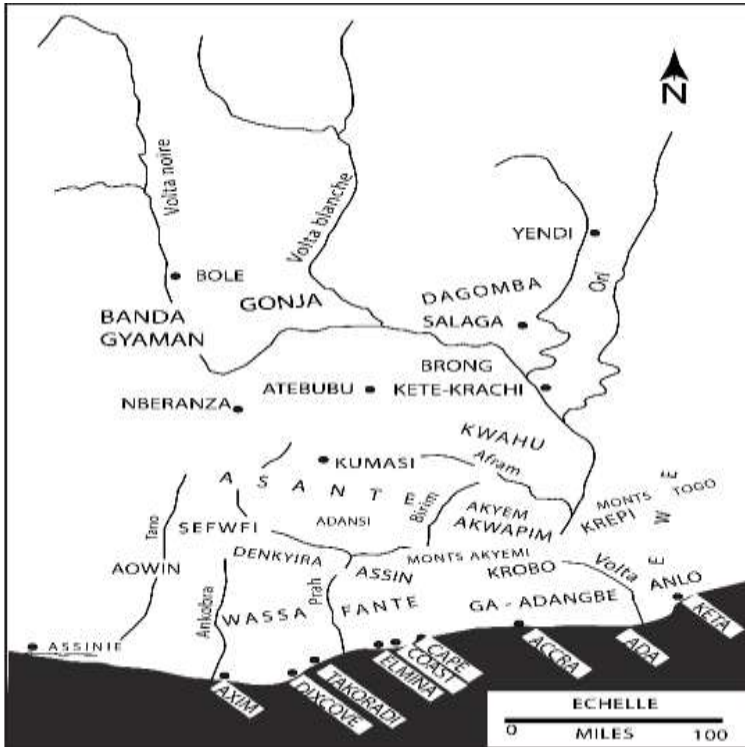
Comment était pratiquée la prostitution sur la Côte de l'Or entre les XVII^e et XVIII^e siècles ? Comment accède-t-on à cette fonction et quels étaient les risques liés à la pratique de ce métier ?

L'objectif visé est d'analyser l'influence de la traite négrière et de la présence européenne sur la pratique prostitution sur la Côte de l'Or afin d'en évaluer son ampleur et ses risques. Pour répondre à cette préoccupation, le recours à certains documents anciens, constitués essentiellement de récits de voyages s'est avéré nécessaire. Leur exploitation a permis de rendre compte de la présence sur la côte de l'Or de femmes libertines organisées en une véritable corporation et dont les services étaient sollicités aussi bien par les Européens que par les populations locales pour satisfaire leurs pulsions sexuelles. Ce qui nous permet d'envisager cette réflexion autour de deux axes majeurs : Il s'agit de voir d'une part les origines et les conditions des femmes courtisanes et d'autre part leur institution, leur importance dans la société et les difficultés liées à la pratique ce métier.

³ La côte de l'Or, cadre principal de cette étude, s'étend « sur environ trois Mîles à l'ouest d'Assinie ou 12 au-dessus d'Assinie jusqu'au village de Ponni [Kpone] à 7 ou 8 Mîles à l'Est d'Accra ». On convient avec Jean-Michel DEVEAU qu'elle calque ses frontières sur celles de l'actuel Ghana.

⁴ Arthur Vido a fait une étude sur cette question mais son étude est plus générale et fait une comparaison de la prostitution sur les Côtes des Quaqua, de l'Or et des Esclaves. Agossou Arthur VIDO, « Notes historiques sur la pratique de la prostitution dans le golfe de Guinée (XV^e-XIX^e siècle) », in *La sexualité en Afrique : histoire, histoire de l'art et linguistique*, Edilivre, 2016, pp. 11-31.

Carte 1 : Carte de la Côte de l'Or



Source : P. E. Isert (1989), *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique*, Paris, Karthala, p. 22

1. Aux origines de la prostitution sur la Côte de l'Or : une vie sexuelle incontrôlée

Selon Th.-F Debray (1879 : 3), « c'est dans l'organisation des sociétés qu'il faut chercher l'origine de la prostitution, dans les obstacles opposés à la satisfaction des sens qu'aucune règle n'entravait chez l'homme avant qu'il mordit au fruit de l'arbre de science ». Il ressort de cette pensée que la prostitution a des origines lointaines comme c'est le cas sur la Côte de l'Or, zone à laquelle cette étude est consacrée. Par ailleurs cette pratique trouve ses origines dans la sexualité très active et parfois incontrôlée des populations de cette

partie de la Côte de Guinée.

D'après les recherches menées par Athur Vido (2016 : 12-13), le marchand flamand Eustache De La Fosse est l'un des tout premiers voyageurs européens à faire cas du commerce du sexe à la Côte de l'Or. Durant son séjour sur cette partie de la Côte de Guinée, notamment à La Mine, en 1479, il raconte avoir été suivi par une jeune fille qui lui demandait s'il voulait faire « chocque-chocque ». Elle commençait, poursuit-il à se déshabiller pensant que ce dernier acceptait ce commerce sexuel. À sa suite, le Hollandais Pieter de Marees fit de la présence des courtisanes sur à la côte de l'Or à la fin du XVI^e siècle.

Le voyageur français Nicolas Villault de Bellefond (1669 : 228) est le premier auteur du XVII^e siècle à noter la présence des prostituées qu'il appelle « les filles de joie ». D'après lui, elles « sont bienvenues et reçues partout » et ne différaient en rien des autres mais s'adonnaient au lucre « plus qu'en aucun autre lieu du monde ». Quelques années après le voyage de Villault de Bellefond, un autre français, John Barbot, a également observé la pratique de la prostitution à la Côte de l'Or. Il en est de même pour Olfert Dapper (1989 : 277) qui l'a mentionnée dans la région d'Axim, et sur la Côte des Quaqua. Cet auteur de la seconde moitié du XVII^e siècle note à cet effet qu'« À Atzin (Axim) et dans les pays circonvoisins jusques à la côte de Quaqua, on a dans chaque village deux ou trois *Abrakrees*, c'est-à-dire courtisanes, établies par autorité publique, par les cabocéros (cabécères) et officiers du village, avec solennité et en présence de tout le monde ».

Cette activité semble être l'une des tâches à laquelle les populations s'adonnaient avec enthousiasme. Dans celle-ci, les femmes jouaient un rôle majeur car malgré la sévérité des lois contre l'adultère⁵, elles s'y adonnaient à cœur joie mais avec beaucoup de réserves et de précautions. Selon William Bosman (1705 : 212), cette envie de débauche permanente leur vient du fait qu'elles se retrouvent parfois à vingt ou trente pour un seul homme. Il n'est donc pas surprenant ajoute-t-il, qu'elles entretiennent des intrigues continues dans le but d'assouvir leur désir charnel par tous les moyens.

On se rend compte qu'elles s'adonnent à cette pratique dans l'espoir de trouver un réconfort et une satisfaction que ne sauraient leur donner leurs maris qui ont à leur disposition une multitude de

⁵ Quel que soit la portion de la côte sur laquelle nous nous trouvons, l'adultère était puni de peines très sévères.

femmes⁶.

Néanmoins, la crainte du châtement⁷ fait qu'elles s'y adonnent avec beaucoup de précautions, employant ainsi toutes sortes de subterfuges pour entraîner les personnes qu'elles convoitent dans leurs cases. Leur impatience est par ailleurs si vive, que lorsqu'elles se trouvent seules avec un homme, elles n'hésitent pas parfois à se précipiter dans ses bras⁸ et à lui déchirer son pagne, menaçant de l'accuser de viol s'il refuse de satisfaire leurs désirs. Guillaume Smith (1751 : 223) écrit à ce propos que :

Les femmes des Rois emploient toutes sortes de moyens pour satisfaire leurs appétits sexuels. Elles s'emploient quelquefois à vingt ou à trente pour enlever des jeunes hommes vigoureux qu'elles retiennent et abusent jusqu'à épuisement de leurs forces et le congédient avec de belles promesses en prenant soin de les vendre par la suite pour éviter que leur forfait ne soit révélé.

D'autres, par contre, dit Guillaume Smith cité par Rousselot de Surgy (1747, p. 121),

observent soigneusement le lieu où l'esclave qui a le malheur de leur plaire à l'habitude de se retirer pour dormir et dès qu'elles en trouvent l'occasion, elles vont se placer près de lui, l'éveillent, emploient tout l'art de leur sexe pour obtenir ses caresses ; et si elles se voient rebutées, elles le menacent de faire assez de bruit pour le faire surprendre avec elles et par conséquent pour l'exposer à la mort (Rousselot De Surgy, 1731 : 121). D'un autre côté, elles l'assurent que leur visite est ignorée de tout le monde et qu'elles peuvent se retirer sans aucune inquiétude de la part de leurs mari. Un jeune homme, pressé par tant de motifs, se rend à la crainte plutôt qu'à l'inclination.

⁶ Dans les sociétés africaines, avoir une multitude de femmes était synonyme d'opulence. Les hommes les mieux nantis n'hésitaient donc pas à prendre le nombre de femmes que leur permettaient leurs moyens. Lire à cet effet Arthur VIDO, 2015, « Les causes liées à la pratique de la polygamie dans le Sud-Bénin au cours de la période précoloniale » *Revue ivoirienne d'Histoire*; N°25, pp. 75-86.

⁷ Par exemple à Accra, l'adultère était puni plus sévèrement que le vol nous dit Isert (1793, pp. 200-201). Et lorsqu'un nègre ordinaire est attrapé auprès de la femme d'un autre, ce dernier a le droit de le vendre, ou bien il doit se racheter de la valeur de sa personne. Si l'adultère est commis avec la femme d'un grand, il doit payer la valeur de trois esclaves et si c'est une des femmes du roi, on fait mourir le séducteur et la famille est vendue.

⁸ Smith (Smith, 1751 : 223) raconte que les femmes des Rois (rois) emploient toutes sortes de moyens pour satisfaire leurs appétits sexuels. Elles s'emploient quelquefois à vingt ou à trente pour enlever des jeunes hommes vigoureux qu'elles retiennent et abusent jusqu'à épuisement de leurs forces et le congédient avec de belles promesses en prenant soin de les vendre par la suite pour éviter que leur forfait ne soit révélé.

On se rend compte que les femmes n'hésitent pas à faire usage de toutes sortes d'intrigues pour obtenir les faveurs d'un homme. Celles qui s'adonnent le plus souvent à cette pratique sont pour la plupart les femmes des rois, qui ne passent souvent que deux ou trois nuits avec leur mari et qui n'ont pas le droit d'entretenir de relations avec toute autres personnes en dehors de leurs époux (Smith, 1961 : 222). Une autre raison qui pourrait expliquer cette vie de débauche est le fait que l'on voit des personnes des deux sexes vivre assez longtemps sans penser au mariage. Les femmes surtout paraissent se lasser moins du célibat que les hommes et Bosman (1705 : 214) en apporte deux raisons : la première est qu'elles ont la liberté, avant le mariage, de voir autant d'hommes qu'elles le souhaitent ; la seconde est que le nombre de femmes l'emportant sur celui des hommes, elles ne trouvent pas toujours des hommes célibataires avec qui se marier. De fait, l'usage qu'elles ont fait de cette liberté ne les déshonore point, et ne devient pas même un obstacle à leur mariage.

Par ailleurs « dans les cantons d'Eguira, d'Abokro, d'Ankober, d'Axim, d'Anta et d'Adom, l'on voit des femmes qui ne se marient jamais et c'est après avoir pris cette résolution qu'elles commencent à passer pour des femmes publiques » (Smith, cité par Rousselot de Surgy, vol 4, 1747, p. 122). Cependant, l'entrée dans cette catégorie de femmes se faisait à la suite de cérémonies dont les lignes qui suivent en retracent les linéaments.

2. Les courtisanes publiques : origine, institution et importance d'une catégorie de femmes sur la Côte de l'Or

Comme dans tous les points de relâche de la côte de Guinée, une prostitution très active avait cours sur la Côte de l'Or et permettait de fournir des filles pour satisfaire les désirs aussi bien des marins et hommes de garnison que des populations locales. Cependant toutes ces filles appartenaient à une corporation de femmes libertines dont la qualité de membre s'acquerrait à la suite d'une cérémonie d'initiation publique.

2. 1. L'initiation à la fonction de courtisanes publiques sur la Côte de l'Or

Sur cette côte existait une catégorie de femmes dites publiques qui accédaient à cette fonction à l'issu de plusieurs types de cérémonies.

Elles venaient de divers horizons et de diverses couches sociales. Concernant la condition sociale de celles-ci Dapper (1989 : 299) nous apprend que les courtisanes ou péripatéticiennes vivant sur la Côte de l'Or « sont des esclaves qu'on achète ». Ces dernières, une fois établies dans leurs nouvelles fonctions, devenaient incontournables dans la société.

En effet, lorsque les *manceros*, c'est-à-dire les jeunes seigneurs du pays, recherchaient des femmes pour leurs distractions, ils s'adressaient aux *caboceros*⁹ qui sont obligés de leur acheter quelques belles esclaves. Ces dernières, une fois achetées, étaient conduites sur la place publique, accompagnées d'une femme de la même profession mais ayant plus d'expérience qu'elle et qui était chargée de son instruction (Smith, 1751 : 222). Sur la place publique, une autre cérémonie avait lieu et visait à faire accepter à la nouvelle fille, sa nouvelle fonction de courtisane.

Guillaume Smith (1751 : 222), nous apprend à cet effet que, une fois sur lieu désigné pour cette sorte d'intronisation ou d'initiation, « un jeune garçon quoiqu'au-dessous de l'âge nubile feint de la caresser aux yeux de toute l'assemblée pour faire connaître qu'à l'avenir, elle est obligée de recevoir indifféremment tous ceux qui se présenteraient à elle pour demander ses faveurs, sans excepter les enfants ».

Après cette cérémonie d'intronisation, ces femmes devaient se livrer au premier homme rencontré avant d'être conduites dans une case détournée du public où elles allaient officier en se livrant à tous les hommes qui allaient les visiter peu importe leur qualité et leur niveau social (Deveau, 2005 : 121). C'est donc à l'issue de cette épreuve, qu'elles entraient en possession du titre d'*Abeleré* ou *Abelecre*, c'est-à-dire femme publique.

Dès lors, elles étaient soumises à toutes les volontés des hommes, sans pouvoir exiger d'eux autres choses que ce qui leur était offert. Il pouvait arriver qu'on leur donne beaucoup de biens, par amour ou générosité mais elles devaient s'accommoder de tout ce qu'on leur offrait (Smith, cité par La Harpe, Tome III, 1825 : 131-132). Tout porte à croire qu'en entrant dans cette corporation, elles n'étaient

⁹ Titre de noblesse porté par les grands du pays et qui s'acquiert à la suite d'une cérémonie ; en clair, une sorte d'ennoblissement comme celui pratiquée aujourd'hui en Angleterre même si les réalités sont tout à fait différentes. Pour de plus amples informations sur cette classe de la société de la côte de l'Or, nous renvoyons le lecteur à l'article « La fête de l'homme riche dans le Golfe de Guinée au temps de l'esclavage, XVIIe-XIXe siècles », in *Cahiers d'études africaines*. Vol. 33 N°131, 1993. pp. 363-379.

plus libres de ses agissements, étant ainsi à la merci de toutes sortes de personnes. Aussi, chacune de ces contrées ci-dessus indiquées, n'est-elle jamais sans deux ou trois de ces femmes publiques. Elles ont en plus des maîtresses particulières, des sortes de proxénètes, à qui elles remettaient l'or ou l'argent qu'elles gagnaient par leur trafic et celles-ci leur fournissaient l'habillement et les autres nécessités (Rousselot de Surgy, 1731 : 122).

Il ressort de ce qui précède que la prostitution était une véritable institution à laquelle n'y accédaient que celles qui ont obtenu l'autorisation et l'approbation des autorités de la localité. En plus, elles devaient être instruites par une femme expérimentée qu'elles et subir le test du jeune adolescent avant d'accéder à la fonction d'*Abeleré* ou femme libertine.

Olfert Dapper (1989 : 299) rapporte une autre curieuse cérémonie d'institution de ces courtisanes. Selon lui, étaient établies par une autorité publique, avec solennité et en présence de tout le monde¹⁰. Ces dernières, qu'il nomme *Abrakrees*, sont des esclaves que l'on achetait et amenait ensuite dans le lieu destiné à cette « belle cérémonie », le jour de leur réception. L'on les faisait asseoir sur une natte de paille et une des plus vieilles courtisanes s'approchant d'elles, ouvrait le cou d'un poulet et leur arrosait la tête, les épaules et les bras de quelques gouttes de sang. Elle faisait d'horribles imprécations en les menaçant de mort si elles refusaient de se donner au premier venu qui voudra bien d'elles pour la somme de trois ou quatre cents *cacraves*¹¹. C'est cette somme qui leur était destinée et elles ne devaient pas en prendre davantage, quand bien même le client serait fort riche et ne devaient pas non plus exclure personne de leurs favoris, pas même leurs propres parents.

Cette première phase de la phase terminée, ces dernières devaient par la suite être visitées à part par une femme afin de confirmer qu'elles étaient saines et véritablement femmes. Après cela, elles étaient lavées, enveloppées d'un drap blanc et remises sur leur natte où on leur met des bracelets, leur blanchissait le sein, les bras et les épaules avec de la chaux ou de la craie, en réalité du colin. Enfin, deux jeunes hommes portaient chacune des *Abrabrees* dans une chaise sur les épaules pour une procession dans le village suivis de tous les spectateurs pour

¹⁰ C'est le même mode relaté par Bosman.

¹¹ Nous n'avons pu trouver la valeur réelle de cette monnaie.

achever la cérémonie par un bal populaire (Dapper, 1989 : 299). Durant les huit premiers jours qui suivaient leur installation, elles se tenaient assises dans l'endroit où elles ont été installées et tous les passants étaient obligés de leur donner deux ou trois *cacraves*¹².

On constate au vu de ce qui précède que personne ne pouvait accéder à cette fonction de femmes libertines et être reconnues dans la société sans passer par ce traditionnel cérémonial. Cela traduit l'importance acquise par celles-ci dans toutes les contrées où elles étaient établies.

2. 2. L'importance des courtisanes publiques dans la société

Ces courtisanes publiques occupaient une place importante dans les sociétés où elles étaient installées. De cet fait, aussi longtemps qu'elles demeuraient en bonne santé dans l'exercice de leur métier, elles étaient honorées du public et la plus grande affliction qu'une ville pouvait recevoir, était la perte ou l'enlèvement de son *Abelere*.

En effet, selon le facteur hollandais William Bosman (1705 : 214), « si les Hollandais d'Axim ont quelque démêlé avec les Nègres, la meilleure voie pour les ramener à la raison est d'enlever une de ces femmes et de la tenir renfermer dans le fort ». Aussi ajoute-t-il que « cette nouvelle n'est pas plutôt portée aux *manceros*, qu'ils courent chez les *caboceros*, pour les presser de satisfaire le facteur et d'obtenir la liberté de leur *Abelere*. Ils les menacent de se venger sur leurs femmes et cette crainte n'est jamais sans effet ». (Bosman, 1705 : 224). Voulant tester la réactivité des populations face à cet état de fait, le même affirme qu'il fit arrêter cinq ou six *caboceros* à une occasion sans que cela ne suscite aucune réaction dans la société ; mais lorsqu'il fit enlever deux *Abelers*, c'est toute la ville qui, comme un seul homme, vint lui demander à genoux de les libérer. Pis, même les hommes mariés joignirent leurs instances à celles des jeunes gens (Bosman, 1705 : 214).

Cependant, force est de constater qu'à cette époque, l'on ne rencontrait pas ces professionnelles du sexe dans les localités de Komenda, d'El Mina, de Sabu et de Fantin, mais les hommes ne manquaient point de filles pour satisfaire leur libido. En réalité, celles-ci exerçaient le métier d'*abelérés* sans en porter officiellement le titre et elles accordaient un point d'honneur au choix de leurs clients, préférant

¹² Il s'agit probablement de petits métaux en or.

se livrer au mieux offrant. Il y avait par ailleurs, un certain nombre de vieilles matrones qui élevaient chez elles une certaine quantité de jeunes et belles filles pour cet usage à telle enseigne qu'il y avait toujours une de disponible pour tous les clients (La Harpe, 1825 : 123).

De ce qui précède, l'on constate l'importance qu'occupait cette classe de courtisanes ou de femmes libertines sur la Côte de l'Or au point de susciter tant d'émoi chez toutes les couches de la société. Ce penchant général pour les femmes, fait que les personnes ont plus d'égards entre gens de sexe opposé que personnes du même sexe ; ce qui les expose à diverses sortes d'infection auxquelles femmes et hommes n'échappent pas.

3. Les risques liés à la pratique de la prostitution sur la Côte de l'Or

Grâce aux auteurs de l'époque et à leurs écrits, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que toutes les personnes s'adonnant à cette pratique, hommes comme femmes, étaient exposés aux pathologies vénériennes. Faisant des observations sur l'état sanitaire des habitants d'Assinie au tout début du XVIII^e siècle, le Père Loyer cité par Charles Athanase Walckenaer (1827 : 224) écrit :

De toutes les maladies auxquelles ils sont sujets, il n'y en pas point de plus épidémique que la vénérienne ; ils en sont tous infectés dans quelque degré : on en voit quelques-uns tomber en pourriture, pour avoir négligé le mal dans son origine. Il leur vient du commerce avec les femmes, dans lequel ils ne laissent pas de mettre tout leur bonheur.

Cette pathologie était connue sous diverses appellations. Villault De Bellefond (1669 : 298) parle quant à lui de malaise « assez fâcheux dont le plus commun est le mal de Naples qui leur est causé par les femmes ». William Bosman (1705 : 75) rapporte qu'en 1699, le roi Abo de l'Akwamu fut attaqué d'une maladie mortelle et les médecins noirs n'ayant pu l'en guérir le confièrent aux Européens pour le faire soigner. Il fut en partie guéri, car son mal était si invétéré qu'il était impossible de le guérir totalement. En conséquence, il n'était plus en état de faire des enfants. Ce mal, selon William Bosman (1705 : 75),

lui est venu de ses débauches excessives avec les femmes pendant sa jeunesse et lorsque ses conseillers lui

conseillaient de se modérer là-dessus, il récompensait ce bon conseil en les faisant mourir, de quoi il se repent présentement, parce qu'il voit que leurs conseils étaient salutaires

Godefroy Loyer (1669 : 200) attribue à cette pathologie les mêmes causes que William Bosman, c'est-à-dire « du trop fréquent usage des femmes qui leur est illicite et auxquelles ils mettent leur félicité ». Il s'agit ici, même si l'auteur ne l'exprime pas de façon claire, de la syphilis, dont les symptômes et les manifestations étaient inconnus des populations côtières qui, jusque-là, attribuaient toute leur pathologie au sort de la nature ou à une punition divine. Selon Villault De Bellefond (1669 : 299) « pour guérir le mal de Naples, qui parmi eux n'est pas infâme, ils usent de salsepareille que l'on leur porte, la font bouillir dans un chaudron et boivent cette eau qui les soulage, du moins à ce qu'ils disent ».

Comme on le constate, les conséquences de cette pathologie pouvaient être très fâcheuses si elle n'est pas vite détectée et traitée. Mais à une époque où la médecine était peu développée comme de nos jours, les personnes qui contractaient cette maladie gardaient des séquelles si elles ne recevaient pas de soin dès la manifestation les premiers signes de la pathologie (Loyer, 1669 : 200). S'agissant des courtisanes, leur cas était d'autant plus critique car, fait remarquer Bosman (1705 : 215), s'il leur arrivait de contracter quelque vilaine maladie, comme c'était souvent le cas puisqu'inévitable, elles retombaient dans un état très misérable, car tout le monde les abandonnait. Et comme, elles n'apportent plus aucun profit à leurs maîtres du fait de leur santé, elles ne reçoivent plus de soin et meurent toutes dans la misère.

En somme, la prostitution bien que procurant des revenus considérables et un prestige pour celles qui s'y adonnaient et leurs maîtres ou maîtresses, demeurait selon Chimenti (2008 : 18) « une activité cachée (dans les maisons closes) et était soumise à un contrôle et à un traitement particulier sanitaire et juridique » de la part des *manceros*. Aussi n'était-elle pas sans conséquences ; celles qui la pratiquaient et leurs clients étant exposés à toutes sortes de maladies, surtout celles sexuellement transmissibles dont la plus commune était syphilis connue dans les récits de voyages sous l'appellation de le mal de Naples

Conclusion

Au total, la pratique de la prostitution telle que nous la connaissons aujourd'hui en Afrique, à des origines lointaines. Sur la Côte de l'Or, actuel Ghana, il existait à l'époque de la traite négrière, une véritable corporation de péripatéticiennes organisées et installées parfois en grande pompe par les souverains ou dignitaires locaux à la suite de certaines cérémonies. Celles-ci avaient diverses origines, allant des femmes libres aux esclaves et leurs descendants. Elles occupaient une place importante dans la société et avaient parfois des fins tragiques, tout comme leurs clients quand ils contractaient la syphilis. Cette pratique n'était toutefois pas spécifique à la Côte de l'Or car plusieurs ouvrages anciens font mention de cette pratique dans plusieurs localités du Golfe de Guinée.

Aujourd'hui encore, malgré la convention internationale du 2 décembre 1949 sur la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, qui affirme que la prostitution est « incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine », cette pratique continue d'exister et a même pris des proportions plus qu'inquiétantes.

Références bibliographiques

Bosman William (1705), *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle & très exacte de cette côte où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'Eléphants & les Esclaves*, Utrecht, chez Antoine Schouten, Marchand libraire.

Chimienti Milena (2008), « Prostitution – une histoire sans fin ? », in *Sociétés* n° 99 — 2008/1, pp. 11-20, <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-11.htm>

Dapper Olfert (1689), *Objets interdits, exposition : description de l'Afrique contenant les noms, la situation et les confins de toutes ses parties, leurs rivières, leurs villes, leurs mœurs, les coutumes, la langue, les richesses, la religion et le gouvernement de ses peuples*, Paris, Fondation Dapper.

Debray, Th.-F (1879), *Histoire de la prostitution et de la débauche chez tous les peuples du globe depuis l'antiquité jusqu'à nos jours 1879*, Paris, Saint Lambert et Cie Editeurs.

Deveau Jean-Michel, 2005, *L'or et les esclaves : histoire des forts du Ghana du XVII^e au XVIII^e siècle*, Paris, UNESCO.

- Gauvard Claude, Rossiaud Jacques** (1990), « Histoire de la prostitution » In *Annales, Economies, sociétés, civilisations*,
- Fondation Scelles**, 2012, L'exploitation de la prostitution : un fléau mondial. Connaître, Comprendre, Combattre l'exploitation sexuelle, 3^{ème} édition
- Gil Françoise**, 2008, « La prostituée, une invention sociale », in *Sociétés* n°99/1, pp. 21-32, <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-11.htm>
- Goerg Odile**, 1991, « L'historiographie de l'Afrique de l'Ouest : tendances actuelles, femmes, genre, histoire », in *Genèses*.
- Iroko Abiola Félix** (1995), « La prostitution existait-elle déjà en Afrique avant le XX^e siècle ? », in *Africa*.
- Isert Paul Erdman** (1989), *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique*, Paris, Karthala.
- Jovelin Emmanuel**, 2011, « De la prostitution aux clients de la prostitution », *De Boeck Supérieur* | « Pensée plurielle », n° 27 | pages 75-92
- La Harpe Jean François** (1825, *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, Tome 3, Paris, Ménard et Desenne Fils.
- Labat Jean-Baptiste** (1730), *Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727*, Paris, Saugrin, Vol. 2.
- Rousselot De Surgy Jacques Philibert** (1747), *Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues connues...* Tome IV, Paris, chez Didot, Librairie Quai des Augustins.
- Smith Guillaume** (1751), *Nouveau voyage de Guinée*, Paris, chez Durand, Rue S. Jacques, au Grisson, Quai des Augustins, 2 vol.
- Vido Arthur** (2015) « Les causes liées à la pratique de la polygamie dans le Sud-Bénin au cours de la période précoloniale », in *Revue ivoirienne d'Histoire*.
- Vido Arthur** (2021), « Notes historiques sur la pratique de la prostitution dans le Golfe de Guinée (XV^e-XIX^e siècles) », in *Les Cahiers du CBRST*.
- Villault De Bellefond Nicolas** (1669), *Relation des Costes d'Afrique appelées Guinée*, Paris, Denys Thierry.